

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 41 (1896)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Les manœuvres du 1er corps d'armée en 1895 [fin]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348256>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 11.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XLI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 7.

Juillet 1896.

## Les manœuvres du 1<sup>er</sup> corps d'armée en 1893.

(Fin.)

Deux des bataillons du 4<sup>e</sup> régiment (1 carabiniers et 41), malgré l'ordre donné la veille par le divisionnaire, de se rassembler à Lussery, se trouvaient au Paquier, trop en arrière, ayant entre eux et les assaillants un angle mort dont ceux-ci profitèrent ; si les pentes de Lussery eussent été occupées par les bataillons 40 et 41, les minces lignes de tirailleurs ennemis eussent dû rétrograder sans coup férir.

D'autre part, le 4<sup>e</sup> régiment avait évidemment occupé le plateau supérieur parce que son chef estimait que c'était là la véritable position, et que la Venoge, guéable en maints endroits, n'était point un obstacle. Mais il eût été préférable dans cette opinion de placer la ligne des avant-postes sur la hauteur, de ne pas laisser le bataillon 10 cantonné entre l'ennemi et le plateau. Du moment que la Venoge étant considérée comme un obstacle, le bataillon 8 était engagé sur la pente, il eût été logique de se conformer à cette situation et se porter en avant sur le bord du plateau.

Au bruit de cette fusillade, deux compagnies du bataillon 7 et le bataillon 9 partent à 5 heures de la position de rassemblement pour Cossonay, avec mission de défendre le pont des Grands-Moulins.

L'artillerie divisionnaire I (lieutenant-colonel de Charrière) se trouvait déjà dès 5 heures au nord de Cossonay (cote « à Borelley »), trois batteries au feu avec deux autres compagnies du 7, une batterie en réserve à la sortie de Cossonay.

Bousculant « au pré du Vuaz » deux compagnies de sapeurs surprises dans la construction hâtive d'ouvrages d'infanterie, les bataillons carabiniers 3 et recrues 5, malgré les feux de vitesse des batteries qui les couvraient d'une grêle de balles à 1500 mètres, prennent pied sur le plateau ; ils furent soutenus de l'autre rive par le feu de l'artillerie de corps dès que le jour fut levé (5 h. 45).

Cependant, au bruit croissant de l'énergique démonstration ennemie, le 4<sup>e</sup> régiment (lieutenant-colonel Pélissier) s'était établi front contre Lussery, l'aile gauche vers Dizy.

A 6 heures, le régiment de recrues lui faisait face sur le plateau du Paquis à Pépinay, avec ses 15 compagnies (une compagnie de carabiniers 3 était restée avec l'artillerie).

A ce moment, la défense, déjà supérieure en nombre avec ses 19 compagnies (bataillons 8, 10, 11, 1 carabiniers, deux compagnies du 7, une compagnie de sapeurs), étant renforcée par l'artillerie, en position à la cote 575 (il est vrai sous le feu d'enfilade de l'artillerie de corps), le lieutenant-colonel Pélissier tente une contre-attaque frontale.

Malgré cette supériorité incontestable de la défense, un juge de camp fit battre en retraite le 4<sup>e</sup> régiment. Ce dernier, cependant, estimait à bon droit avoir l'avantage de la position et du nombre; il opposait du reste des troupes fraîches à un adversaire déjà fatigué et décimé.

Aussi cette décision, donnant l'avantage aux assaillants, a-t-elle été critiquée de divers côtés par des officiers supérieurs, à l'opinion desquels la *Revue militaire*, — désireuse de relater impartialement les faits, — s'en réfère.

Elle semble avoir été prématurée et contraire à la vraisemblance.

Au sud de Cossonay, la 1<sup>re</sup> division (1<sup>re</sup> brigade) occupait dès 5 heures le mont Giffy fortifié: bataillon 5 et une compagnie du 6; le bataillon 6, auquel se joindra bientôt le 4, en réserve « Sur la Botte »; les bataillons 1, 2 et 3, en seconde ligne, au « Pré aux Moines ».

Sur cette aile, l'ennemi (8<sup>e</sup> régiment) avait passé la Venoge à 5 heures, au moulin de la Palaz, sans être inquiété. Le bataillon 24, le premier, se heurte vers Gollion à trois compagnies du bataillon 4; pour éviter d'attirer l'attention de l'ennemi par la fusillade, le 24 attaque à la baïonnette. Repoussé, il ouvre le feu, et, renforcé du bataillon 23, pénètre dans Gollion. Pendant ce temps, les batteries 9 et 12 (régiment divisionnaire I/II), parties de Penthaz à 5 h. 45 et 6 h., vont venir successivement renforcer l'avant-garde.

A 6 heures, le 7<sup>e</sup> régiment passe Gollion, avec ordre d'occuper le mont Brichy en face du mont Giffy, le bataillon 22 devant s'établir sur la rive droite du ravin d'Allens.

A 6 h. 25, le 7<sup>e</sup> régiment se met en ligne à Léchère; le

demi-bataillon de sapeurs, dirigé sur Brichy, met le bois en état de défense.

Puis la III<sup>e</sup> brigade commence, à 6 h. 40, à se masser derrière le mont Brichy.

Son mouvement était ralenti par un retard dans la colonne du 5<sup>e</sup> régiment, empêchant la batterie 9 de se porter en avant de Gollion.

A 7 h. 05, cette batterie, en position à cote 537, ouvre le feu contre l'infanterie établie sur le mont Giffy.

Jusqu'alors l'état-major de la I<sup>re</sup> division n'avait reçu aucun rapport sur le mouvement des masses qui se glissaient inaperçues, à l'abri des hauteurs d'« en Crausaz », jusqu'au mont Brichy.

En particulier jusqu'à 7 heures aucun rapport du bataillon 4, chassé de Gollion plus d'une heure avant, ne parvint au divisionnaire.

La I<sup>re</sup> division s'attendait à être attaquée par le sud. Mais le silence régnant de ce côté, tandis que tout l'effort de l'assaillant semblait — à en juger par l'intensité des feux du régiment Leupold et de son artillerie — tendre à couper à la I<sup>re</sup> division la retraite par Lussery sur la Sarraz, avait engagé le colonel Sarrasin à envoyer de nouvelles forces au nord de Cossonay, au secours de ses quatre bataillons déjà au feu.

A 7 heures, au moment où parvenait enfin au colonel David le rapport des avant-postes refoulés de Gollion « que l'ennemi s'avancait en force par ce village », toute la brigade du colonel Sarrasin allait être engagée au nord de Cossonay : les bataillons 7 et 9 (3<sup>e</sup> régiment, lieutenant-colonel de Meuron) étaient déjà en marche pour renforcer le 4<sup>e</sup> régiment.

C'est alors qu'on vit déboucher du bois de Brichy et marcher sur Senarclens un régiment, puis toute une brigade ennemie.

Dès ce moment, le doute n'était plus possible au sujet des véritables intentions de l'adversaire.

Immédiatement le bataillon 5, fortifié sur le mont Giffy, ouvre le feu sur ces troupes qui s'avancent en échelons serrés. L'ordre est donné de ramener l'artillerie du nord au sud et de ne plus s'occuper du régiment Leupold, — celui-ci ayant incontestablement le dessous, — une batterie sur le mont Giffy, les trois autres du mont Giffy à « la Vigne », front au sud.

Le bataillon 7 fut rejoint par l'ordre de se reporter à mi-chemin prendre position au mont Giffy, puis, le mouvement de l'ennemi sud se dessinant de plus en plus dans la direction de Senarclens, toutes les troupes au nord de Cossonay reçurent l'ordre de passer à l'autre aile et de n'opposer au régiment de recrues que le strict nécessaire pour le contenir. En réalité ce dernier régiment ennemi eût été trop affaibli pour pouvoir vraisemblablement tenter aucun autre effort sérieux ou même conserver les positions acquises. Aussi la II<sup>e</sup> brigade ne laissa-t-elle que les bataillons 8 et 9 au nord.

Tandis que les bataillons 4 de carabiniers et 11, exécutant cet ordre, se retiraient à 7 h. 15 sur la « Tuilerie », direction de Senarclens, le bataillon 10, habilement embusqué à Praz-de-Fort, tombait sur le flanc droit du régiment de recrues imprudemment lancé derrière le 4<sup>e</sup> régiment, et forçait l'ennemi à s'arrêter et à converser sous un feu énergique.

Puis le bataillon 10 ayant reçu l'ordre de rejoindre, les bataillons 8 et 9 arrêtent à leur tour la marche de l'ennemi à Champ-Vionnet (7 h. 30); tandis que, sous leur feu, les bataillons de recrues 5 et 3 cherchent à reprendre aussi, par une conversion à gauche, la direction de Senarclens, les bataillons de carabiniers 3 et recrues 6 doivent leur faire face sur la droite, à la lisière est du bois du Sépey. Cette manœuvre eût encore coûté beaucoup de monde au régiment assaillant sur lequel il n'y avait qu'à tirer, comme dit le soldat, « dans le tas ».

Malgré les pertes considérables que ses troupes avaient éprouvées depuis près de trois heures de combat et de manœuvre sous le feu de plus de cinq bataillons ennemis, — pertes telles, dans l'opinion du chef d'état-major de la I<sup>re</sup> division entre autres, que le régiment assaillant eût dû se retirer en réalité sur Lussery, — le lieutenant-colonel Leupold estima sa position suffisamment solide pour envoyer à l'artillerie de corps l'avis qu'elle pouvait venir par Lussery le rejoindre. Ce rapport ne parvint pas au colonel Turettini, l'estafette qui le portait ayant été faite prisonnière par l'ennemi. Du reste, dès 6 heures, l'artillerie ne pouvait plus, des hauteurs de Daillens, seconder le régiment de recrues sans danger de tirer sur ses propres troupes, celles de l'ennemi ayant disparu derrière le dos d'âne formé par la route de Cossonay-La Sarraz. A 6 h. 10, elle avait cependant, par des feux de

vitesse, déterminé la retraite de l'artillerie divisionnaire I après sa tentative déjà mentionnée de s'établir à Champ-Vionnet. Mais ne recevant aucun rapport du lieutenant-colonel Leupold, le colonel Turettini amena ses batteries par échelons dans une excellente position à l'est de Penthalthaz, en face du pont de la gare de Cossonay. De là, à 7 h. 15, ces batteries ouvrirent le feu à 2500 mètres environ sur l'infanterie établie au mont Giffy, puis sur l'artillerie ennemie dont l'aile gauche à 7 h. 25 se profila nettement sur la crête.

Dès ce moment et jusqu'à la fin du combat, cette artillerie, inaperçue de son adversaire, arrosant de ses shrapnels les troupes et particulièrement les quatre batteries établies front au sud entre le mont Giffy et « la Vigne » (distance 2500-3000 m.), eût en réalité rendu la position ennemie fort dangereuse.

A 7 h. 30 également, le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie divisionnaire II, près de Gollion (537 et 539), avait ouvert le feu contre l'infanterie du mont Giffy, puis contre l'artillerie arrivant sur cette hauteur.

A ce moment, le 2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers, qui avait marché à l'extrême gauche par Aclens, Etraz, Gollies, le bois de Vignule, pénétrait dans Senarclens.

Peu avant 8 heures, les troupes assaillantes se trouvaient : les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> régiments devant Allens ; le 2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers à la gauche du 7<sup>e</sup> régiment ; le 8<sup>e</sup> régiment à la gauche des carabiniers ; le 5<sup>e</sup> régiment (bataillons 14 et 15, le 13 était introuvable!...) en marche du mont Brichy sur Senarclens. Quant à la brigade de cavalerie, qui n'avait pu être atteinte par l'ordre de marche sur Ittens, elle s'était dirigée par Vullierens sur Grancy. Là elle surprit le train de bagages de la 1<sup>re</sup> division, neutralisé, et perdit du temps à cette surprise sans effet utile.

A 8 heures, le commandant de la 1<sup>re</sup> division disposait au nord de Cossonay de toutes ses troupes, hormis les bataillons 8 et 9, restés au bois du Sépey en face du régiment de recrues. Le 4<sup>e</sup> régiment, en effet, se portait rapidement à l'extrême aile droite, Senarclens. Ce mouvement fut cependant aperçu par les bataillons 17 et 2<sup>e</sup> carabiniers, qui ouvrirent sur la colonne du 1<sup>er</sup> carabiniers un feu de magasin pendant que les bataillons 18 et 16 débordaient à leur gauche à travers Senarclens.



A 8 heures, le régiment 8 essaie, sans succès, l'attaque par Allens contre le mont Giffy, dont les pentes abruptes et fortifiées sont occupées par les bataillons 4 et 6.

A 8 h. 20, la II<sup>e</sup> division donnait de rechef l'assaut sur un terrain absolument découvert et battu par le feu ennemi, le régiment 7 contre « la Vigne », le régiment 8 contre Allens, les régiments 5 (moins l'introuvable bataillon 13, qui ne réapparut qu'à 8 h. 30...) et 6 et le 2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers contre le bois du Sépey.

De son côté, le commandant de la I<sup>re</sup> division, remarquant que la gauche de l'ennemi formait un saillant, avait ordonné une contre-attaque par l'aile droite. A 8 h. 15, le 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie marche dans ce but sur l'ennemi, direction « la Vigne », « Champ-Colomb », débordant l'aile droite de l'artillerie divisionnaire I.

Toute la II<sup>e</sup> brigade, moins le bataillon 8 (laissé au nord), s'avance en seconde ligne derrière le 1<sup>er</sup> régiment, entre Cossonay et le bois du Sépey, direction Senarclens.

A 8 h. 35, l'attaque sonne des deux côtés, le choc a lieu sur la ligne Allens-Verniaz (est de Senarclens).

Mais à ce moment le régiment Leupold achevait son énergique mouvement sur les derrières de la I<sup>re</sup> division et s'établissait sur la route Cossonay-Ittens. D'autre part, trois batteries ennemies (12, 10, 11) arrivaient à l'est de Senarclens. La brigade de cavalerie, qui avait atteint Ittens à 8 h. 30 seulement et qui y était restée, aurait pu se porter de là sur la droite ennemie et perdit ainsi l'occasion d'une belle charge sur la II<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Cependant celle-ci semblait déjà prise entre deux feux.

Aussi la manœuvre fut-elle suspendue et l'avantage prononcé en faveur de la II<sup>e</sup> division. Le colonel David ordonna donc la retraite sur le bois du Sépey, protégée par le 1<sup>er</sup> bataillon de carabiniers, qui en tenait la lisière, et par des compagnies flanquant de chaque côté la II<sup>e</sup> brigade.

La cessation du combat ayant sonné à 8 h. 55, cette retraite n'eut pas lieu.

A ce propos, on a fait remarquer que, — si, à vrai dire, la II<sup>e</sup> division a parfaitement exécuté sa tâche et, grâce aussi à sa supériorité numérique (3 contre 2), réoccupé la rive droite de la Venoge, — il serait injuste de laisser s'accréditer la légende répandue au lendemain de cette journée par quel-

que *reporter* plus ou moins bien informé : que la I<sup>re</sup> division aurait été enveloppée, sans pouvoir se retirer.

Assurément la retraite eût été laborieuse, arrêtée entre autres par la brigade de cavalerie à Ittens, mais quant au régiment de recrues, le colonel David estimait, à bon droit, ne pas avoir à s'en inquiéter : c'est d'abord au mépris d'ordres formels de la direction des manœuvres, puis de toute vraisemblance que celui-ci a pu parvenir sur le plateau de Lusery et s'y maintenir : sa *démonstration* avait sans doute réussi comme telle ; elle avait donné le change sur les intentions de l'assaillant, et, pendant un temps, affaibli la I<sup>re</sup> division en attirant à soi près d'une brigade et l'artillerie mais dans ce combat de 3  $\frac{3}{4}$  bataillons contre 5  $\frac{1}{4}$  bataillons et 4 batteries, le régiment Leupold se fût usé, eût peu à peu fondu comme neige, et en réalité n'aurait pu parvenir jusqu'à la route de Cossonay-Ittens. Si donc ce régiment a pu venir, à 8 h. 35, inquiéter la II<sup>e</sup> brigade dans sa contre-attaque, c'est grâce à l'une de ces invraisemblances, — favorisée par l'absence de balles et de shrapnels, — dont la manœuvre de paix offre de continuel et fâcheux exemples.

#### *Journée du 11 septembre.*

Tous les lecteurs de la *Revue militaire* connaissent sans doute, depuis l'automne passé, les lieux illustrés par l'attaque du I<sup>er</sup> corps d'armée. La position est naturellement très forte. A la gauche, le profond ravin du Talent, obstacle renforcé par de nombreux bois. En avant du village de Poliez-le-Grand et jusqu'à Sugnens, sur la droite, un glacis très étendu offrant un magnifique champ de tir, direction ouest. En avant du glacis, un terrain coupé de ruisseaux encaissés, comme d'autant de fossés bordés de taillis. A la droite, les hauteurs de Villars-le-Terroir et de Sugnens, un terrain boisé et marécageux. La défense était enfin facilitée par de nombreux chemins, et particulièrement par la route Sugnens-Bottens, parallèle à la première crête.

L'ennemi marqué, une division sous les ordres du colonel P. Isler, avait l'ordre de couvrir l'armée suisse cantonnée entre Moudon et Rue, et de retarder la marche en avant de l'ennemi corps ouest.

Dans ce but on avait renforcé les défenses naturelles de la



position par des ouvrages d'infanterie au sud de Fey et à Bottens; par la mise en état de défense de Sugnens, des bois au nord de Poliez-le-Grand, du village de Poliez-le-Grand lui-même. En seconde ligne, et plus haut, se trouvaient également des ouvrages d'infanterie et d'artillerie. Les emplacements pour batteries enterrées — de position et de campagne — se trouvaient sur toute la ligne des hauteurs Bottens-bois de Sugnens, et en arrière à Poliez-Pittet (deux batteries de 12 cm.).

Toutes les lignes de tir étaient préparées. Le génie avait effectué une partie des travaux pendant les premiers jours du cours de répétition. Quant à la division d'artillerie de position (colonel Guiguer-de Prangins), arrivée le 7 septembre au soir, elle prit ses cantonnements à Poliez-Pittet et Poliez-le-Grand. Immédiatement les compagnies se mirent à l'œuvre, et en 17 heures, au lieu des 24 heures fixées, elles terminèrent leurs batteries. Le 10 septembre, tout était prêt pour la défense.

M. le colonel de la Rive, chef d'état-major du 1<sup>er</sup> corps, dans la conférence donnée à Lausanne sur la manœuvre du 11 septembre, a résumé avec sa *maëstria* et son autorité reconnues l'impression qui se dégage de toutes les manœuvres de paix: celles-ci ne donnent qu'une image incomplète et même fautive de la guerre.

Ce défaut — qui vient d'être signalé ici à propos du rôle joué le 10 septembre par le régiment de recrues — devait être surtout sensible le dernier jour des manœuvres de 1895, comme de celles de 1894, par la force même des choses.

Tout d'abord l'état-major du 1<sup>er</sup> corps connaissait non seulement la position de l'ennemi, mais encore les ouvrages exécutés par celui-ci, l'effectif des défenseurs, etc.

Puis il eût fallu, en réalité, pour se soustraire au feu destructeur de la puissante artillerie ennemie, exécuter des marches d'approche de nuit. Or, c'était impossible: les troupes soumises les jours précédents à de fortes marches, par une chaleur exceptionnelle, devaient être ménagées en vue de l'inspection finale. D'autre part, il fallait que la manœuvre fût terminée à 2 heures, pour que les troupes eussent un repos leur permettant de se préparer à cette inspection du lendemain 12 septembre. Autant d'obstacles à une représentation quelque peu fidèle de ce qu'eût été, en guerre, l'attaque de la forte position de Poliez-le-Grand.

Pour retirer de cette journée du 11 toute l'instruction pos-

sible dans de telles conditions, on résolut d'exécuter une manœuvre simple, permettant un déploiement normal. Ce qui rendait l'attaque difficile, c'était la force de la position prise par l'ennemi, son étendue qui permettait — comme à la Lizaine, par exemple, — à dix mille hommes de tenir tête à un corps d'armée.

Le 10 septembre 1895, au matin, à l'issue de la manœuvre, fut communiqué l'ordre suivant :

### Ordre de corps n° 15.

Cossonay, 10 septembre 1895, 10 h. m.

*Ordre de stationnement pour le 10 septembre.*

- |  |  |
|--|--|
| <p>1er corps d'armée.<br/><i>Dislocation.</i><br/>Etat-major de corps :<br/>Cossonay.<br/>Compagnie de guides<br/>n° 9 : Cossonay.<br/><i>Ire division</i> : rive droite<br/>de la Venoge, au sud de<br/>la route Cossonay - La-<br/>chaux-Cuarnens.<br/>Quartier-général : Se-<br/>narclens.<br/><i>Ile division</i> : au nord<br/>de la route Cossonay-La-<br/>chaux-Cuarnens.<br/>Quartier-général : La<br/>Sarraz.<br/>Brigade de cavalerie<br/>n° 1 : Penthalaz-Daillens.<br/>Quartier-général : Pen-<br/>thalaz.<br/>Artillerie de corps : It-<br/>tens-Lachaux-Cuarnens.<br/>Quartier-général : La-<br/>chaux.<br/>Compagnie des télégra-<br/>phes I : Cossonay.<br/>Lazaret de corps : Cos-<br/>sonay.</p> | <p>1. La II<sup>e</sup> division a rallié la Ire et le Ier corps<br/>est dès maintenant constitué conformément<br/>à l'ordre de bataille.<br/>Le lazaret de corps est représenté par<br/>l'ambulance n° 5.<br/>2. L'ennemi s'est retiré dans la direction<br/>d'Echallens et semble se fortifier sur les hau-<br/>teurs à l'est de cette localité.<br/>3. Le Ier corps cantonnera dans les environs<br/>de Cossonay, suivant le tableau ci-contre.<br/>4. Avant-postes. Les divisions couvriront<br/>le front du corps comme suit :<br/>Aile droite : Ire division, ligne Mex-Sullens-<br/>Moulin de Daillens.<br/>Aile gauche : II<sup>e</sup> division, Moulin de Dail-<br/>lens, Bettens, Oulens, Bavois.<br/>En cas d'attaque, les avant-postes défen-<br/>dront énergiquement leurs emplacements.<br/>Le commandant de la brigade de cava-<br/>lerie recevra des ordres spéciaux pour son<br/>service d'exploration.<br/>5. La II<sup>e</sup> division fournira un bataillon d'in-<br/>fanterie comme couverture de l'artillerie de<br/>corps à Lachaux et Cuarnens.<br/>6. La compagnie des télégraphes reliera<br/>les quartiers-généraux des divisions et le<br/>quartier-général de la brigade de cavalerie<br/>au quartier-général du corps, suivant les or-<br/>dres du chef du génie du corps.</p> |
|--|--|

L'exécution de cet ordre, qui faisait passer la II<sup>e</sup> division du sud au nord et la Ire division, vice-versa, du nord au sud,

eut lieu immédiatement et dans un ordre parfait. M. le colonel de la Rive, en présence de la réussite de cet exercice d'inversion, estime qu'il serait fort utile d'en user fréquemment ainsi dans nos manœuvres : cela permettrait, tout en restant sur le même terrain et en épargnant les troupes, de faire des défenseurs de la veille les assaillants du lendemain, sans qu'il en résulte le moindre inconvénient.

Puis, le 10 septembre, à 2 heures, fut donné un

### Ordre de corps n° 16.

*Ordre de mouvement pour le 11 septembre.*

- Cavalerie indépendante. 1. J'ai l'ordre de marcher demain sur Moudon.  
 Brigade de cavalerie I. D'après les rapports reçus, l'ennemi s'est fortifié sur les hauteurs situées à l'est d'Echallens. J'ai l'intention de l'attaquer dans cette position.  
*Colonne de gauche.*  
*Commandant* : Le commandant de la II<sup>e</sup> division.  
*Troupes* : II<sup>e</sup> division.  
 Artillerie de corps. 2. En conséquence, le 1<sup>er</sup> corps d'armée marchera demain, 11 septembre, sur deux colonnes, la colonne de droite de Cossonay par Penthaz, Daillens, Bettens, Echallens, sur Poliez-le-Grand; la colonne de gauche d'Eclépens par Oulens, Goumoëns-la-Ville, Villars-le-Terroir, Sugnens, sur Dommartin.  
*Colonne de droite.*  
*Commandant* : Le commandant de la I<sup>re</sup> division.  
*Troupes* : I<sup>re</sup> division.  
 Compagnie des télégraphes I. Lazaret de corps (ambulance n° 5). 3. La brigade de cavalerie partira à 5 heures du matin et éclairera le corps d'armée, suivant des ordres spéciaux.  
 4. Chaque colonne formera son avant-garde.  
 5. Le point initial pour la colonne de droite sera le passage de la Venoge aux Grands-Moulins, la colonne passera ce point à 6 h. du matin.  
 Le point initial pour la colonne de gauche sera le passage du chemin de fer au sud de la gare d'Eclépens; la colonne passera ce point à 6 h. 30 du matin.  
 6. L'artillerie de corps prendra place derrière le premier bataillon du gros de la colonne de gauche.  
 7. Les vivres seront touchés, pour la I<sup>re</sup> division et les troupes non endivisionnées, à la gare de Cossonay, à 9 h. du matin. Les colonnes de vivres et de bagages de ces troupes seront ensuite rassemblées à l'est de Penthaz et y attendront des ordres.  
 Les vivres pour la II<sup>e</sup> division seront touchés à la gare d'Eclépens à 9 h. du matin; les colonnes de vivres et de bagages de cette division se rassembleront ensuite à l'est d'Oulens et y attendront des ordres.  
 8. Je marcherai entre l'avant-garde et le gros de la colonne de droite.

*Le commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée,*

P. CERESOLE.

Conformément à cet ordre la marche d'approche du corps fut éclairée par la cavalerie, en<sup>3</sup> particulier sur la gauche, entre Villars-le-Terroir et Sugnens.

Quant à l'ordre d'attaque, il se basa sur cette considération essentielle que, dans la redoutable position de Poliez-le-Grand, l'aile gauche, très forte, n'était pas stratégique: le point d'attaque devait être l'aile droite, aile stratégique, et — en apparence — également aile tactique. En apparence, car cette aile droite, défendue par des obstacles naturels tels que le ruisseau du Sauteruz et les bois, est en réalité d'un abord aussi difficile que l'autre.

Aussi la I<sup>re</sup> division avait-elle l'ordre d'attaquer avec sa brigade de tête dès que celle-ci aurait atteint Echallens. Au cas où cette attaque rencontrerait une trop grande résistance, la I<sup>re</sup> division — dont la II<sup>e</sup> brigade formait réserve de corps — se contenterait, par un combat démonstratif, d'attirer à elle les forces de l'ennemi de manière à permettre l'attaque décisive de la II<sup>e</sup> division sur la droite de la position ennemie.

Conformément à ces dispositions, la II<sup>e</sup> brigade (Sarrasin), marchait par Bettens-Oulens-Eclagnens, se dirigeant de manière à occuper le centre du corps d'armée, entre les deux colonnes principales; l'artillerie de corps quittait bientôt la colonne de gauche, direction Villars-le-Terroir. Tout à gauche, la brigade de cavalerie indépendante se glissait, à la faveur des bois, sur les derrières de l'ennemi, par Naz.

La marche d'approche du corps d'armée se fit sous une pluie d'orage torrentielle, par un temps sombre, qui permit d'arriver presque inaperçus à bonne portée de canon. Tandis que sur la droite du I<sup>er</sup> corps, le combat s'engageait, les feux des redoutables batteries de Poliez-Pittet et Poliez-le-Grand répondant à ceux de l'artillerie divisionnaire I établie à 9 h. 25 au nord d'Echallens, de l'artillerie de corps, en position au sud de Villars-le-Terroir, bientôt suivie d'un régiment d'artillerie divisionnaire II; tandis que la brigade Favre engageait une vive fusillade avec l'infanterie de la gauche ennemie, la brigade Sarrasin profitait si habilement du terrain — ainsi que l'a remarqué M. le colonel de la Rive, — pour se glisser tout entière inaperçue d'Eclagnens à « Moulinet », que longtemps l'on crut dans l'innombrable public occupant les positions ennemies, qu'elle n'était pas encore arrivée. Ceci pour rectifier encore une accusation erronée des mêmes reporters

déjà empressés, la veille, à des critiques tendancieuses et erronées au sujet du rôle de cette brigade à Cossonay.

Le feu, d'abord très vif de part et d'autre, faiblit bientôt : l'artillerie de campagne, en particulier, dont la dotation en munitions est, de l'avis de beaucoup, trop faible dans nos manœuvres, devait se borner à « marquer » son action par quelques rares coups.

Aussi les milliers de spectateurs accourus pour applaudir l'armée, trempés jusqu'aux os, manifestaient-ils leur déception et leur impatience, sans se douter qu'un corps d'armée ne se manie pas comme une section ou même un régiment !

En effet, suivant ses ordres, la brigade Favre traînait le combat, attendant l'arrivée de la II<sup>e</sup> division. Malheureusement, à ce moment, se produisait un phénomène habituel à nos manœuvres : le commandant du corps, qui se tenait au centre, près de l'artillerie de corps, ne recevait plus de rapport depuis que l'action était engagée.

En vain envoyait-on aux nouvelles de la II<sup>e</sup> division, qui ne donnait signe de vie.

Ce n'est que plus tard qu'on apprit que la colonne de gauche, — à la suite d'intervention d'un juge de camp lui interdisant d'aborder Sugnens de front sous le feu destructeur des batteries ennemies, — avait été obligée de modifier ses dispositions d'attaque, de ramener la plupart de ses troupes sur « Montandrey », et d'entreprendre un grand mouvement tournant sur la gauche, par Fey, où le bataillon 14 arriva à 1 heure seulement.

Sur la droite de l'assaillant, la préparation par le feu eût été, dans la réalité de la guerre, beaucoup plus longue, ce qui eût parfaitement permis à la colonne de gauche d'arriver à temps.

Mais le 11 septembre la nécessité de terminer le combat au début de l'après-midi força le I<sup>er</sup> corps à brusquer son attaque.

Voyant l'étendue des ouvrages de la droite ennemie, on en vint à se dire qu'il fallait, après la démonstration qui avait attiré à elle tout le gros des forces ennemies, tenter l'attaque du front dégarni.

Immédiatement, la I<sup>re</sup> division qui, dès 11 h., avait eu quatre bataillons et toute son artillerie au feu, passa à l'attaque, la II<sup>e</sup> brigade à la gauche de la I<sup>re</sup>.



Energiquement entrepris et appuyé par l'artillerie divisionnaire I, qui s'était portée à la cote 651, l'assaut fut brillamment donné sur toute la ligne et dans un ordre excellent; neuf bataillons arrivèrent sur la crête de Malapalud à Poliez-le-Grand, défendue seulement par trois bataillons. Mais ce n'était naturellement pas là la victoire: après avoir vaillamment défendu le village et s'être retiré à l'est, l'ennemi avait encore de solides positions de repli à Poliez-Pittet, et se retirait protégé par le feu puissant de ses batteries de 12 cm. Aussi le colonel David avait-il donné l'ordre formel de traverser le village et de poursuivre sans répit.

Malheureusement, les hauteurs de Poliez-le-Grand étaient occupées par de si forts contingents de spectateurs, que l'attaque, au lieu d'être énergiquement poursuivie, subit un temps d'arrêt. Cette halte eût pu en réalité être fatale, quelque désordre s'étant mis dans les rangs d'une partie de l'infanterie. Heureusement, la cessation des hostilités fut sonnée, au moment même où le combat décisif de la II<sup>e</sup> division allait s'engager sur la droite de l'ennemi et décider sa retraite.

A ce propos, divers officiers supérieurs, en particulier M. le colonel de la Rive, ont fait remarquer combien il serait désirable d'abandonner la pratique habituelle à nos manœuvres *de cesser le combat dès que l'assaut a été donné à la position principale*. C'est précisément alors l'instant critique où le désordre se met dans les rangs des bataillons confondus, où tout le fruit d'efforts pénibles peut être perdu et, sous l'élan irrésistible de la contre-attaque de troupes fraîches, la victoire changée en défaite. Se reformer sur la position conquise, puis se lancer immédiatement dans les reins de l'ennemi ébranlé et le poursuivre jusqu'à ce que celui-ci, ne pouvant reprendre pied, soit contraint à une retraite précipitée, c'est là une tâche difficile pour nos milices et trop peu pratiquée dans les manœuvres.

